

**Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire  
Séance du 04 décembre 2025  
Délibération n° 59-2025**

**Cadrage du « European Academic Pathway » dans le cadre d'EMERGE (WP3) et expérimentation à l'IAE au 2<sup>nd</sup> semestre de l'année universitaire 2025-2026.**

**La Commission de la formation et de la vie universitaire**

*Vu le Code de l'éducation*

*Vu les statuts de l'UBS*

*Vu la délibération de la CFVU du 27/01/2021 et du CA du 9/02/2021 concernant le cadrage de l'offre de formation 2022-26 et en particulier, l'itinéraire Europe international*

*Vu la délibération de la CFVU du 12/06/2025 sur la liste des activités d'ouverture pour 2025-26, et en particulier l'articulation entre l'EAP et les TEDS*

L'UBS a introduit un itinéraire « Europe International » dans le cadrage de son offre de formation pour la période 2022-27 voté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en janvier 2021 et le Conseil d'Administration en février 2021 précurseur de l'EAP en sciences humaines et sociales, comprenant des cours tels que : économie européenne, découverte de l'Europe et de l'interculturalité, inclusion et interculturalité, management interculturel, organisations internationales et européennes ou encore histoire de l'Europe.

Ce parcours à l'échelle de l'UBS a constitué la base du développement du nouvel European academic pathway (EAP) à l'échelle de l'Alliance EMERGE. L'EAP vise à doter les étudiants des compétences et connaissances nécessaires pour aborder les défis européens tout en restant ancrés dans les réalités locales. Il inclut des stages, des projets en groupe, des mobilités et l'obtention d'une certification en langue.

L'EAP s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par l'Alliance EMERGE, inclusion, solidarité, résilience, soutenabilité et multilinguisme/diversité culturelle.

Le parcours Europe international existant entre 2022 et 2025 doit être adapté pour répondre aux exigences du nouvel EAP développées dans le cadre du Grant Agreement de l'alliance.

L'EAP s'appuie sur des enseignements et des cours déjà existants à l'UBS, mais aussi sur les enseignements TEDS nouvellement créés à la rentrée universitaire 2025/26. Il comporte aussi l'obtention d'une certification en langues de niveau B2 minimum.

L'EAP s'articule autour de 4 blocs de compétences :



- Compétences interculturelles et linguistiques :** ce bloc comprend des cours ou des activités qui facilitent le développement de compétences non techniques dans un contexte multiculturel et multilingue. Exemples de contenu d'enseignement : Négociation, médiation et résolution de conflits, Esprit d'entreprise, Interculturalité, Compréhension de l'Europe, Langues (anglais, deuxième ou troisième langue étrangère mais aussi langues régionales). Il devra être validé par l'obtention d'une certification de niveau B2 (certifications proposées par le centre de langues et prises en charge financièrement dans le cadre de la politique de soutien aux langues pour 2026).
- Connaissance des défis actuels :** ce bloc est consacré la connaissance des défis auxquels l'Europe est confrontée et, plus particulièrement, par ses territoires périphériques et ses communautés marginalisées. Il nécessite la création ou l'adaptation de cours, d'activités et d'événements existants @home par le biais d'une réorientation thématique vers les valeurs et les sujets de recherche d'EMERGE (l'inclusion et la solidarité, la résilience et le bien-être, la durabilité et la transition numérique).
- Compétences « collaboratives » :** ce bloc concerne les compétences développées dans le cadre de collaborations avec des partenaires extérieurs à l'université. Il repose sur le Challenge-Based Learning ou le Service-Based Learning. Il implique des partenaires régionaux (organisations, communautés et éventuellement écoles). Il peut également s'appuyer sur des stages effectués dans des régions partenaires au sein d'EMERGE.
- Compétences Transversales acquises grâce aux différentes formes de mobilité :** Ce bloc apporte des opportunités de découvrir et d'apprécier des valeurs européennes communes et des cultures diverses grâce à des offres d'apprentissage mixte (par exemple, BIP/Blended Intensive Programmes), tout type de mobilité.

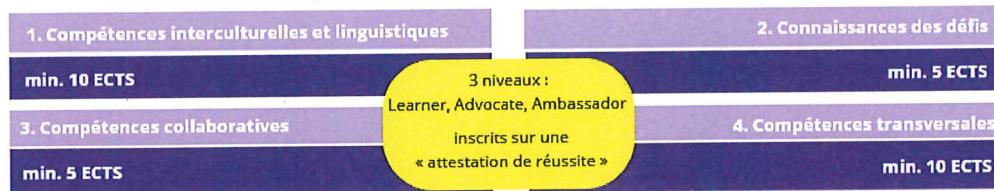
Les cours et les enseignements de chaque bloc dépendent de chaque maquette de formation.

Seules les notes supérieures à 10 seront prises en compte dans le parcours EAP.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Pour valider un bloc, un nombre minimum d'ECTS est requis.

### Université Bretagne Sud - Parcours Académique Européen



En fonction du nombre d'ECTS obtenu, l'étudiant valide un niveau :



- Learner - au moins 10 ECTS
- Advocate – au moins 20 ECTS
- Ambassador- au moins 30 ECTS

Structure proposée pour l'EAP	Blocs de compétences	ECTS: intra ou extra curriculaire
<b>EAP#1 (Learner):</b> Traiter les défis européens en prenant en compte les particularités des territoires périphériques	2. Connaissance des défis 3. Compétences collaboratives	Au moins 5 Au moins 5
<b>EAP#2 (Advocate):</b> Traiter les défis européens en prenant en compte les particularités des territoires périphériques et des contextes multiculturels et multilingues	1. Compétences linguistiques et interculturelles 2. Connaissance des défis 3. Compétences collaboratives	Au moins 10 Au moins 5 Au moins 5
<b>EAP#3 (Ambassador):</b> Traiter les défis européens en prenant en compte les particularités des territoires périphériques, être capable d'agir dans des contextes multiculturels et multilingues	1. Compétences linguistiques et interculturelles 2. Connaissance des défis 3. Compétences collaboratives 4. Compétences transversales acquises grâce à une/ des mobilités	Au moins 10 Au moins 5 Au moins 5 Au moins 10

Pour le second semestre 2025-26, sous réserve de la validation par la CFVU, une déclinaison de l'EAP sera expérimentée à l'IAE Bretagne Sud sur la licence économie gestion. Le principe de cette expérimentation a été validée par le conseil de l'IAE du 13/11/2025. Des rencontres sont en cours avec les responsables d'études (L1, L2, 4 parcours de L3). Une présentation sera réalisée pour les étudiants de L1 le 13/01/2026. Le détail des matières constituant chaque bloc pour la composante IAE sera votée lors de la CFVU du 12/02/2026. Dès la fin de l'année universitaire 2025/26, des attestations de réussite précisant le niveau de validation pourront être délivrées a posteriori aux étudiants de L2 et L3 remplissant les conditions de validation pour chacun des niveaux (learner, advocate, ambassador).

Pour les composantes hors IAE, les parcours « europe international » actuellement déployés dans les composantes restent actifs en 2025/26 puis s'intègreront dans ce cadre.

Un bilan sera réalisé à la fin de cette expérimentation, en vue d'envisager une déclinaison dans toutes les composantes à la rentrée 2026-27. Des réunions seront organisées à ce sujet dans chacune des composantes au printemps 2026.



**Après en avoir délibéré, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**

Approuve à l'unanimité le cadrage du « European Academic Pathway » dans le cadre d'Emerge (WP3) et l'expérimentation à l'IAE au 2nd semestre de l'année universitaire 2025- 2026.

Membres en exercice : 32  
Membres présents : 18  
Membres représentés : 8  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Signé électroniquement par : Catherine Kerbrat Ruellan  
Date de signature : 09/12/2025  
Qualité : VP CFVU Formations et réussites

**Documents en annexe :**

**Néant**

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 11 décembre 2025

